

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 AVRIL 2025**

Le 10 avril 2025 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 28 mars 2025, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Nadège AZZAZ, Christine QUILLERY, Patrice RONCARI, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Anthony REYNAUD, Zaneta WOZNIAK, Rahma GHIATOU, Vincent GAUDIN, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Lounes ADJROUD à Nadège AZZAZ, Véronique DE LA TOUANNE à Anthony REYNAUD, Sandrine DANDRE à Christine QUILLERY, Jean-Robert DELLOYE à Martine BAGDASSARIAN, Christophe RENDU à Michel VENEAU.

Étaient absents excusés : Patrick WIDLOECHER, Malika BELARBI, Mauricette MERIGOT-DURBAN.

Était présent avec voix consultative : Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

Assistaient également : Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Choukri TRABELSI, Directeur Général Adjoint ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Ester MARGARYAN, Assistante.

Objet : Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 14 943 477,63 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignation pour le financement d'une opération de vente en état futur d'achèvement de 38 logements LLI situé 482 avenue du Général De Gaulle à Clamart.

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 AVRIL 2025

DELIBERATION

Objet : Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 14 943 477,63 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignation pour le financement d'une opération de vente en état futur d'achèvement de 38 logements LLI situé 482 avenue du Général De Gaulle à Clamart.

Le Conseil d'Administration,

Vu la lettre d'offre de la Caisse des Dépôts et Consignation en date du 2 avril 2025,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte :

Article 1 : Retient l'offre de la Caisse des Dépôts et Consignation en date du 2 avril 2025.
Les caractéristiques financières sont :

Proposition n°1 - 2 prêt(s)

Offre CDC				
Caractéristiques	PLI	PLI foncier		
Enveloppe	PLI Soutien VEFA	PLI Soutien VEFA		
Montant	6 038 771,82 €	8 904 705,81 €		
Commission d'instruction	3 620 €	5 340 €		
Durée de la période	Annuelle	Annuelle		
Taux de période	3,8 %	3,8 %		
TEG ¹	3,8 %	3,8 %		
Phase de préfinancement				
Durée du préfinancement	12 mois	12 mois		
Index de préfinancement	Livret A	Livret A		
Marge fixe sur index de préfinancement	1,4 %	1,4 %		
Taux d'intérêt du préfinancement	Livret A + 1,4 %	Livret A + 1,4 %		
Règlement des intérêts de préfinancement	Capitalisation	Capitalisation		
Mode de calcul des intérêts de préfinancement	Equivalent	Equivalent		
Base de calcul des intérêts de préfinancement	Exact / 365	Exact / 365		
Phase d'amortissement				
Durée du différé d'amortissement	132 mois	132 mois		
Durée	30 ans	30 ans		
Index ²	Livret A	Livret A		
Marge fixe sur index	1,4 %	1,4 %		
Taux d'intérêt	Livret A + 1,4 %	Livret A + 1,4 %		
Périodicité	Annuelle	Annuelle		
Profil d'amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)	Échéance prioritaire (intérêts différés)		
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)		

Phase d'amortissement (suite)				
Modalité de révision	DL	DL		
Taux de progressivité de l'échéance	0 %	0 %		
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %	0 %		

Article 2 : Autorise le Directeur Général de Vallée Sud Habitat, à signer le contrat de prêt pour un montant de 14 943 477,63 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,


Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 16 avril 2025
Reçue en Préfecture le 15 avril 2025
Certifiée exécutoire le 16 avril 2025
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Yann CHEVALIER
Directeur Général